

## Sommaire

Le mot du maire	p1
Au fil du temps	p2
Ronde autour de l'école	p2
La Nature, le Monde, et l'Homme	p3
Agenda	p4
Vu, lu, à noter	p4

# F O U R Q U 'infos



## Bulletin municipal

Septembre 2016

### Le mot du maire,

En dehors du passage d'une année à l'autre et de la venue d'une nouvelle année, quel autre moment présente une importance semblable de rupture et de renouveau si ce n'est la rentrée scolaire. Notre vie quotidienne est marquée par ces deux moments, par ces deux tournants. Et je pense que cette coupure du milieu de l'année avec le départ en vacances et la rentrée des classes constitue souvent le moment le plus important. Moment important dans la vie des enfants : ceux de la crèche entrent à l'école, ceux de la maternelle entrent au cours préparatoire puis continuent, de niveau en niveau, jusqu'au cours moyen 2<sup>e</sup> année, ceux du cours moyen quittent l'école primaire et « entrent » en sixième et ainsi se rythme la vie scolaire.

Pendant ce temps, à chaque moment important de la vie de l'enfant, les parents, voire les grands-parents ou d'autres membres de la famille doivent s'adapter au franchissement de ces différents paliers.

De près ou de loin c'est l'ensemble de la population d'un village, d'une commune qui est « touché » par ce rythme de l'école. Pour l'heure, la rentrée 2016 s'est déroulée dans de bonnes conditions et la « *Ronde autour de l'Ecole* » vous en fournit les détails.

Je parlais de tournant à propos des rythmes imposés par la nouvelle année et la

nouvelle rentrée, je continuerais en commentant deux des points débattus lors du dernier conseil municipal : le site internet et le plu. En effet sans que pour l'instant le rythme de vie de la commune en soit bouleversé c'est à un double tournant que nous avons à faire.

L'adoption par le conseil du lancement de la réalisation du site internet bouleversera, à termes, notre manière de communiquer. Paradoxalement, certains y voient une plus grande proximité à créer entre les citoyens et la municipalité alors que d'autres considéreront que la distance va s'agrandir par la suppression des « contacts humains ».

L'autre tournant est sans doute celui de l'adoption du Plan Local d'Urbanisme. Les éléments le constituant sont maintenant à l'examen des Personnes Publiques Associées (différents services de l'Etat et organismes) et l'on peut espérer une adoption définitive en fin d'année ou dans les premiers jours de l'année prochaine.

En attendant, je vous souhaite à tous et surtout aux enfants une bonne rentrée.

Jacques BILIRIT



## Au fil du temps ... Au fil du ...

Avant le départ « en vacances », le conseil municipal s'est tenu le 25 juillet. Les sujets suivants ont fait l'objet d'examen et de délibérations :

**Site internet** : lors du précédent conseil du neuf mai il avait été décidé d'examiner les propositions de deux entreprises pour utiliser les outils qu'elles pourraient mettre à notre disposition. Après la présentation comparative des prestations proposées c'est l'entreprise « Ma Commune.Com » qui a été retenue. Le site n'a plus qu'à être lancé !

**Plan Local d'Urbanisme** : après la réunion des Personnes Publiques Associées du 26 mai et la réunion publique du 30 aucune modification n'a été apportée au plan tel qu'il avait été présenté au conseil le 29 mars. Le conseil arrête donc le PLU et précise qu'il sera communiqué pour avis à l'ensemble des Personnes Publiques, aux communes limitrophes et aux organismes qui ont demandé à être consulté ainsi qu'aux présidents d'associations agréées qui en feront la demande.

**Effectifs et Tableau d'emploi** : Il appartient à chaque collectivité de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet. La modification du tableau des emplois permet les avancements de grade et les promotions internes. Le conseil a donné son accord à la proposition du nouveau tableau.

**Questions Diverses** : A ce titre, un point a été effectué sur la **vente du bois** aux douze demandeurs fourquais. La **préparation des repas** pour le collège Daniel Castaing du Mas d'Agenais reprendra en Septembre. L'Etat accorde une subvention de 361 425 euros pour les travaux d'**aménagement de la route départementale 933** (traversée de Pont des Sables – 2° tranche). Le Syndicat Départemental d'Electricité et d'Energie implantera deux **bornes pour la recharge** des voitures électriques sur deux emplacements de parking le long de l'église, en descendant vers la mairie. Les mesures ORSEC prévoient que la dotation des **comprimés d'iode**, en cas d'accident nucléaire seront à retirer à la Salle Expo à Marmande. Les deux **manifestations «festives»** du 14 juillet (Jazz Itinérance Garonne) et du 21 (Nuits d'été) ont connu un **grand succès**. Kristel LEICHLE a annoncé son départ définitif pour Vire.



## Ronde autour de l'école... Ronde

La ronde est repartie à l'occasion de cette rentrée 2016. C'est le 13 septembre que Claude Laffore a réuni les parents et les enseignants pour une première prise de contact.

Avant la tenue de cette réunion, l'Association des Parents d'Elèves avait organisée une rencontre entre les anciens et les nouveaux parents autour d'un verre de l'amitié. Une autre rencontre est prévue le 14 octobre sous forme d'Auberge espagnole.

Les recommandations d'usage dans cette occasion ont été formulées par le directeur ou par le maire : ponctualité, sécurité, activités diverses... L'Ecole compte 156 enfants répartis de la manière suivante :

Maternelle 1 : Mathieu Langford avec Géraldine Hériteau et 25 enfants (15 petite section et 10 moyenne section).

Maternelle 2 : Béatrice Dupiol avec Marie France Corradiniet 23 enfants (6 moyenne section et 17 grande section).

Classe élémentaire 1 : Corinne Monicard et 23 enfants en cours préparatoire

Classe élémentaire 2 : Valérie Dréano et 27 enfants en cours élémentaire 1<sup>ère</sup> année

Classe élémentaire 3 : Eric Mekerke et 29 enfants (15 CE2 14 CM1)

Classe élémentaire 4 : Claude Laffore et 29 enfants (6 CM1 et 23 CM2)





## La Nature, le Monde, et l'Homme ... La Nature, le Monde, et...

**La cueillette des champignons :** recommandations formulées par René SEGER.

Missionné par l'O.N.F. (Office National des Forêts), René SEGER est le «garde forestier» chargé d'accompagner la commune dans l'exploitation, l'entretien des 73 hectares qu'elle possède dans le massif forestier du Mas d'Agenais. Sa réflexion et ses préconisations, livrées intégralement ici, portent sur la cueillette des champignons, comme cela pourrait advenir si le temps veut bien s'y prêter !

**La cueillette des champignons en forêt du Mas d'Agenais, quelques règles à respecter...**

Nombreux sont les amateurs de champignons à arpenter le sous-bois de la forêt du Mas d'Agenais dès la première apparition de cèpes, girolles et autres délicieux comestibles.

Mais avant de s'adonner à une quelconque activité en forêt, il est bon de savoir que le massif forestier du Mas d'Agenais est la propriété de 6 communes ainsi que d'autres propriétaires. Mais c'est surtout un endroit fragile, et c'est un devoir pour chacun de respecter ce milieu en observant certaines règles.

La cueillette de végétaux issus de la forêt est réglementée et nul ne peut récolter des produits sur une propriété qui n'est pas la sienne.

Ainsi, tout enlèvement de produit nécessite une autorisation du propriétaire, mais pour les champignons, il existe une tolérance de 5 litres par jour et par personne dans les forêts publiques.

Il convient également de respecter l'activité de la chasse (battues, chasse à la palombe) en évitant la cueillette des champignons dans les zones concernées.

Le stationnement des véhicules est autorisé pour les habitants du Mas d'Agenais à l'entrée des différents chemins (un laissez passer est délivré par la mairie à toute personne résidant au Mas d'Agenais), pour les non résidants, des emplacements sont prévus près du pont de l'autoroute et sur la route de Grézet Cavagnan.

**Des contrôles seront effectués par la Gendarmerie, l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, ainsi que par l'Office national des Forêts.**

**L'amende encourue en cas d'infraction est de 135 €.**

**Quelques conseils :**

Il existe environ 3000 espèces de champignons en France, dont seulement une trentaine est comestible, certaines étant toxiques, voire mortelles.

Ne cueillez que les champignons que vous connaissez bien, une erreur est vite arrivée, donc n'hésitez pas à consulter un spécialiste.

Attention à la maladie de l'échinococcose alvéolaire (*Tænia* du renard), qui est une maladie grave, transmissible à l'homme par les déjections de certains animaux infectés.

Un individu se contamine en mangeant les fruits parasités situés au ras du sol (fraises des bois, mûres, champignons etc...). La maladie se développe dans le foie de l'homme, formant une pseudo tumeur dont les symptômes sont tardifs. C'est pourquoi il ne faut jamais manger à l'état cru les fruits récoltés à faible distance du sol. Les œufs microscopiques, porteurs de l'échinococcose alvéolaires résistent au lavage (même énergique) et à la congélation. En revanche, ils ne résistent pas à la chaleur alors n'hésitez pas à cuire les produits de la forêt.

**Soyez prudent, soyez raisonnables dans vos récoltes, et tenez compte des autres usages et usagers de la forêt ! Ainsi vous pourrez continuer à profiter sereinement et durablement de cet espace de nature.**





**OCTOBRE**



**Dimanche 9**  
 (Après-midi)  
 Salle polyvalente  
**LOTO**

organisé par l'Elan Fourquais

**Dimanche 16**  
 (à 19h)  
 Eglise Notre Dame



**CONCERT NAVEGA MUNDOS**  
 organisé par JAZZ et GARONNE

**Mercredi 19**  
 (Midi)  
**ECOLE**



Départ en vacances

**Samedi 22**  
**Dimanche 23**  
 (Toute la journée)  
 Salle polyvalente  
**TEAM RALLYE**

**Lundi 31**  
 (Soirée)  
 Salle polyvalente  
**LOTO**  
 organisé par le Comité des fêtes

**NOVEMBRE**

**Mardi 1**  
 (Après-midi)  
 Salle polyvalente  
**LOTO**

organisé par l'Elan Fourquais



**Judi 3 (matin)**  
**ECOLE**  
 Reprise des cours

**Samedi 5**  
**Dimanche 6**  
 (Toute la journée)  
 Salle polyvalente  
**BIENNALE ART ET ARTISANAT**

organisé par Les Amis de Fourques

**Vendredi 11**  
 (Rassemblement à la Mairie à 11h30)  
**COMMEMORATION**

**ARMISTICE 1914-1918**  
**MONUMENT AUX MORTS**

**Samedi 19**  
 (Soirée)  
 Salle polyvalente  
**LOTO**

organisé par la Société de chasse

**Dimanche 20**  
 (Toute la journée)  
 Salle polyvalente  
**VIDE POUSETTES**

organisé par l'Association des parents d'Elèves



**DECEMBRE**



**Vendredi 2**  
**Samedi 3**  
**Dimanche 4**  
 (Toute la journée)  
 Salle polyvalente  
**TELETHON**  
 Organisé par les associations

**Vendredi 16**  
 (Fin d'après-midi)  
**ECOLE**

Départ en vacances



Reprise le 3 janvier 2017

**Samedi 22**  
 (Soirée)  
 Salle polyvalente  
**LOTO**



organisé par le club de foot



**DERNIERE MINUTE : RESERVEZ VOTRE JOURNEE DU 7 JANVIER 2017 POUR L'ECHANGE DE VOEUX**

Vu... Lu... à Note

**Vu... Lu... à Noter...**

**REPRISES d'ACTIVITES**  
 Avec la rentrée scolaire, de nombreuses associations reprennent leurs activités en voici deux glanées au hasard du présentoir de la mairie :  
 « GYM MUSCU » cette association reprend Les séances de gym les lundi et mercredi  
 A partir du 03 octobre 2016  
 Renseignements au : 05 53 93 64 10  
 ou 05 53 89 66 75

**CENTRE de LOISIRS**  
**Le Centre de Loisirs du Mas d'AGENAIS**  
 Est ouvert aux enfants de 3 à 16 ans  
 Les mercredi et les vacances scolaires  
 Accueil et inscription au 06 74 35 16 61

**ENQUETE PUBLIQUE**  
 Le Préfet de LOT et GARONNE a ouvert une ENQUETE PUBLIQUE à la suite de la demande d'extension de l'usine GARNICA FRANCE à Samazan.  
 Un registre d'enquête est ouvert en Mairie jusqu'au 14 octobre 2016